

Extrait du registre des délibérations  
du conseil communautaire 2021/01 du jeudi 18 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

**Objet : Modification de la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

**Annexe(s) : Liste des membres de la CLECT mise à jour**

Date de convocation : 12 février 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 24 février 2021

Secrétaire de séance : Pierre SERRA

Rapporteur : Sandra PETEILH

**Nombre de conseillers**

En exercice : 120

Présents : 100

- Titulaires : 95

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 14

Absents excusés : 6

**Votants : 114**

**PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (100)**

ADMIRAT Nadine

AIGOUY Thierry

PELISSIER Didier (S)

ARCHIMBAUD Guy

ARNAULT Lionel

BARDY André

BARRAUD Bertrand

BARTHOMEUF Serge

BASTIEN Gérard

BESSEYRE Fabien

BESSON Jean-Louis

BCEUF Nicole

BOISTARD Philippe

BOURG François

BRUN Pascale

BRUNEL Séverine

BRUNETTI Graziella

CHABAUD Christelle

CHABRILLAT Frédéric

CHALLET Vincent

SERMAGE André (S)

CHASSANG Jean-Pierre

COLLET Jean-Pierre

CORRE Jean-Marie

CORREIA Emmanuel

COSTE Yves

COSTON David

COSTON Marie

COUDUN Valérie

CREGUT François

CROZE Yves-Serge

DENAIVES Catherine

DESVIGNES Jean

DRUELLE Jean-Claude

DUBOST Philippe

DUTHEIL Nathalie

FANJUL José

FERRARIS Nathalie

FERREIRA Fernando

FOUCAULT Marie-Françoise

MAISONNEUVE Alain (S)

GARNAVAULT Philippe

GILBERT Odile

GONTHIER Emmanuel

GOYON Guy

GUILLAUME Julien

HERBST Nadine

HOSMALIN Marc

JAFFEUX Ophélie

JAFFEUX Sébastien

JAMON Marc (voix consultative)

KINDT Patrick

LABUSSIÈRE Jean-Marc

LAMOUREUX Jean-François

LAVILLE Philippe

LEGENDRE Denis

BEAU-MALLET Catherine (S)

LEROY Véronique

LIGNIERE Frédéric

LIVET Bertrand

MAHINC Didier

MALORON Annie

MARIANY Marie-Line

MASSARDIER Marie-Laure

MEALLET Roger-Jean

MERLEN Bernard

METEIGNIER Stéphane

MONTMORY Dominique

NICOLLET Michel

NUÑEZ-ORTIN Aurélie

PAGESSE Pierre

PELISSIER Patrick

PELLEGRINELLI Christophe

PEREIRA-MAURIAT Christine

PETEILH Sandra

PILLON Stéphane

PRUNIER Jean-Pierre

PUECH David

RAVEL Pierre

RKINA Mohammed

GOMEZ Jean-Marc (S)

ROCHETTE Christophe

ROUX Bernard

RYCKEBOER Christian

SABATIER Gilles

SAUVANT Jean-Pierre

SAUX Marie-Pierre

SERRA Pierre

SUTY Lionel

TEZENAS Olivier

THALAUD François

THERME Jacques

THEVENET Emilie

TINET Georges

TOURLONIAS Vincent

TREHIN Anne-Marie

TRILLEAUD Eric

VARISCHETTI Martine

VEZON Christophe

WALTER Christian

ZANIN Nathalie

**ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (5)** ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier); CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André); FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain); LENEGRE Jean-Louis (BEAU-MALLET Catherine); ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc);

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (14)** ALBARET Christophe à PILLON Stéphane; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra; DABERT Jean-Claude à MASSARDIER Marie-Laure; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à COSTON David; DUBESSY Florence à COSTON Marie; GOUSSARD Bérengère à RYCKEBOER Christian; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean; LAGARDE Maguy à BARRAUD Bertrand; LE MARREC Laurys à GUILLAUME Julien; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean; POJOLAT Marie à PILLON Stéphane; SALVINI Luc à PETEILH Sandra; SCHUMACHER Émilie à JAFFEUX Sébastien; SUIDUREAU Carine à VARISCHETTI Martine;

**ABSENTS EXCUSES : (6)** BARBET Laurent; BERNARD Jean-Paul; BERTHELOT Pascal; GAUDRIALT Damien; GREGOIRE Nathalie; PRADIER Laurent;

\*

#### LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

L'article 1609 nonies C du code général des impôts dispose en son IV qu'il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale et ses communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Il est rappelé que par délibération n° 2020/03/09-AJ en date du 30 juillet 2020, l'Agglo Pays d'Issoire a procédé à la création de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) entre la communauté d'agglomération et ses communes membres, pour la durée du mandat et a fixé sa composition à un représentant par commune, soit 88 membres. Il a également été validé le fait de désigner le Maire de chaque commune membre de l'Agglo Pays d'Issoire comme membres de ladite commission. Il est précisé que la composition de la commission peut être modifiée en cas de modification de l'identité du maire, pour quelque cause que ce soit ou en cas de nouvelle désignation d'un membre du conseil municipal par délibération de la commune.

Les communes membres ont transmis les délibérations de désignation de leur représentant au sein de cette commission. Plusieurs communes membres de l'Agglo Pays d'Issoire ont désigné comme représentant un conseiller municipal autre que le Maire.

La modification concerne la désignation du représentant de la commune de Mareugheol en date du 15 décembre 2020 : Madame HILAIRE Marina remplace Monsieur PELLEGRINELLI Christophe.

La liste des représentants de chaque commune, membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, figure en annexe.

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

\*

#### CADRE REGLEMENTAIRE

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

Extrait du registre des délibérations  
du conseil communautaire 2021/01 du jeudi 18 février 2021

**VU** l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

**VU** la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**VU** la délibération n° 2020/03/09-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 30 juillet 2020 relative à la création de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) et détermination des sièges ;

**VU** la délibération n° 2020/05/05-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 29 octobre 2020 portant sur la modification de la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;

**VU** la délibération n° 2020/28 de la commune de Mareugheol en date du 15 décembre 2020 portant sur la désignation du représentant de la commune pour siéger à la CLETC de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**CONSIDÉRANT** que pour la commune de Dauzat-sur-Vodable une délégation spéciale a été mise en place par le sous-préfet suite à la démission du maire, du premier adjoint et de quatre élus du conseil municipal de la commune ;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune de Dauzat-sur-Vodable, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

\*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :**

**Votants : 114**

- Pour : 114
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **De valider la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, telle qu'elle figure en annexe.**

\*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 18/02/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 23 /02/2021